



**Conseil d'administration
du Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr. : Générale
16 février 2004

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

**Huitième session extraordinaire du Conseil d'administration/
Forum ministériel mondial sur l'environnement**
Jeju (République de Corée), 29-31 mars 2004
Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Organisation de la session

Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux

1. Ouverture de la session.
2. Organisation de la session :
 - a) Election du Président;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Organisation des travaux de la session;
3. Vérification des pouvoirs des représentants.
4. Evaluation, suivi et alerte rapide concernant l'état de l'environnement.
5. Résultats des réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement.
6. Suivi du Sommet mondial pour le développement durable : contribution du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la prochaine session de la Commission du développement durable.
7. Gouvernance internationale en matière d'environnement : mise en œuvre des décisions de la septième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et du Sommet mondial pour le développement durable sur le rapport¹ du Groupe intergouvernemental à composition non limitée de ministres ou de leurs représentants chargé de se pencher sur la gouvernance internationale en matière d'environnement.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.

* UNEP/GCSS.VIII/1/Rev.1.
¹ Voir document UNEP/GCSS.VIII/6, annexe I.

10. Clôture de la session.

Annotations

1. Ouverture de la session

1. La huitième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement sera ouverte par le Président par intérim du Conseil selon que désigné par le Bureau du Conseil d'administration conformément aux articles 19 et 21 du règlement intérieur du Conseil. La session/le forum se tiendra au Centre international de conférence de Jeju (République de Corée) et il est prévu que les travaux débutent le lundi 29 mars 2004 à 10 heures. Le Directeur exécutif tiendra des consultations informelles avec les groupes régionaux le dimanche 28 mars 2004, à partir de 15 heures.

2. Organisation de la session

a) Election du Président

2. Conformément aux articles 18, 19 et 21 du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Conseil élira un nouveau Président. Cette élection s'impose, à la suite de celle à laquelle a procédé l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session tenue en novembre 2003, le fait étant que l'Etat dont le représentant avait été élu Président du Conseil d'administration à sa vingt-deuxième session cessait d'être membre du Conseil à compter du 1^{er} janvier 2004. C'est ainsi que s'est retrouvé vacant le poste de Président qui était détenu par un représentant du Groupe des Etats d'Afrique, selon le principe d'attribution du poste par roulement aux groupes régionaux. Le Président par intérim du Conseil a, dans une lettre datée du 22 février 2004, notifié tous les gouvernements du déroulement de l'élection lors de la huitième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement.

b) Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour provisoire de la huitième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, tel qu'approuvé par le Conseil à sa vingt-deuxième session, a été distribué le 17 décembre 2003, en même temps que la notification de la session, sous la cote UNEP/GCSS.VIII/1. L'ordre du jour a été révisé comme il se doit afin d'inclure le nouveau sous-point 2 a) précité de l'ordre du jour portant sur l'élection du Président et publié sous la cote UNEP/GCSS.VIII/1/Rev.1 le 22 février 2004. On trouvera en annexe au présent document le calendrier provisoire des séances de la session/du forum proposé par le Directeur exécutif du PNUE en consultation avec le Bureau du Conseil d'administration et le Comité des représentants permanents auprès du PNUE.

c) Organisation des travaux de la session

4. Conformément à la résolution 53/242 de l'Assemblée générale en date du 28 juillet 1999, le Conseil d'administration constitue un forum mondial sur l'environnement qui a lieu chaque année au niveau ministériel pour examiner les questions importantes et nouvelles qui se posent dans le domaine de l'environnement. En conséquence, le Directeur exécutif recommande que les séances plénières que le Conseil tiendra au cours de la session actuelle prennent la forme de consultations au niveau ministériel, à partir du milieu de la matinée du lundi 29 mars et ce, jusqu'au mercredi 31 mars 2004 au matin. Le Directeur exécutif recommande également que le Conseil/le Forum tienne sa séance plénière de clôture le mercredi 31 mars 2004 dans l'après-midi. Il est en outre recommandé que le Conseil/le Forum constitue, à sa séance plénière dans la matinée du lundi 29 mars 2004, des comités de session, dont un Comité plénier.

5. Le Directeur exécutif recommande qu'au titre du point 6 (Suivi du Sommet mondial pour le développement durable : contribution du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la prochaine session de la Commission de développement durable) de l'ordre du jour provisoire de la huitième session extraordinaire (UNEP/GCSS.VIII/1/Rev.1), les séances plénières qui se tiendront sous la forme de consultations ministérielles devraient axer leurs débats autour du thème ci-après « Eau, assainissement et établissements humains : dimension environnementale », qui serait assorti de leurs questions intersectorielles, tel qu'il a été convenu par la Commission du développement durable à sa onzième session dans le cadre de son programme de travail pluriannuel pour la période 2004-2005.

6. Le Directeur exécutif recommande que le Comité plénier, une fois constitué, se réunisse du lundi 29 mars 2004 en milieu de matinée jusque dans l'après-midi du mardi 30 mars 2004. Le Directeur exécutif recommande en outre que le Comité plénier examine les points 4 de l'ordre du jour provisoire (Evaluation, suivi et alerte rapide concernant l'état de l'environnement), 5 (Résultats des réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement) et 7 (Gouvernance internationale en matière d'environnement : mise en œuvre des décisions de la septième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et du Sommet mondial pour le développement durable sur le rapport du Groupe intergouvernemental à composition non limitée de ministres ou de leurs représentants chargé de se pencher sur la gouvernance internationale en matière d'environnement).

7. Le Directeur exécutif recommande que les points 3 (Vérification des pouvoirs des représentants), 8 (Questions diverses), 9 (Adoption du rapport) et 10 (Clôture de la session) de l'ordre du jour provisoire soient examinés en séance plénière le mercredi 31 mars 2004 dans l'après-midi.

8. Le Directeur exécutif prononcera sa déclaration de politique générale (UNEP/GCSS.VIII/7) au cours de la séance plénière d'ouverture dans la matinée du lundi 29 mars 2004.

Documentation

UNEP/GCSS.VIII/1/Rev.1	Ordre du jour provisoire
UNEP/GCSS.VIII/1/Add.1	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP/GCSS.VIII/2	Etat de l'environnement : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/3	Résultats des grandes réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/4	Documentation d'information pour les consultations au niveau ministériel : eau, assainissement et établissements humains : Document de synthèse présenté par le Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/5	Aperçu du progrès de la gouvernance internationale en matière d'environnement : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/5/Add.1	Eléments d'un plan stratégique intergouvernemental pour l'appui technologique et le renforcement des capacités : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/5/Add.2	Rapport sur les travaux du Groupe de la gestion de l'environnement : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/5/Add.3	Synthèse des réponses concernant le renforcement de la base scientifique du PNUE : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/5/Add.4	Conclusions et recommandations de la consultation intergouvernementale de la base scientifique du PNUE : Note du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/6	Rapport d'activité sur l'application des décisions du Conseil d'administration comme demandé par le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement à sa vingt-deuxième session : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/7	Déclaration de politique générale du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/INF/1	State of preparedness of documents : Note by the Executive Director

3. Vérification des pouvoirs des représentants

8. Conformément à l'article 17 du règlement intérieur, le Bureau vérifiera les pouvoirs des représentants participant à la huitième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et fera rapport à ce sujet au Conseil/au Forum. Il y a lieu de noter que, conformément à l'article 16, chaque membre du Conseil d'administration doit être représenté par un représentant accrédité, qui peut être accompagné des suppléants et conseillers qu'il juge nécessaires.

4. Evaluation, suivi et alerte rapide concernant l'état de l'environnement

10. Le rapport du Directeur exécutif sur l'état de l'environnement (UNEP/GCSS.VIII/2) présente brièvement l'état de l'environnement au regard des activités menées par le PNUE dans l'évaluation de l'environnement et l'alerte rapide, les évaluations dans les domaines d'activité, l'évaluation de la part prise par l'environnement dans le développement et l'état de l'environnement dans les régions. Tenant compte du thème retenu pour les consultations au niveau ministériel, le document met un accent particulier sur l'état de l'environnement en ce qui concerne les questions relatives à l'eau. Il traite également des questions spécifiques à la région dans laquelle le Conseil/le Forum tient sa session.

11. Le Conseil/le Forum sera également saisi du rapport d'activité sur l'application des décisions du Conseil d'administration comme demandé par le Conseil à sa vingt-deuxième session (UNEP/GCSS.VIII/6). Le document passe en revue les progrès accomplis par le PNUE dans l'évaluation mondiale de l'état du milieu marin, l'élaboration d'une approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et la situation des petits Etats insulaires en développement. Il informe également sur les progrès réalisés dans l'établissement de données préliminaires pour les annexes régionales au programme de travail du PNUE pour la période biennale 2006-2007, ainsi que sur la situation du Fonds pour l'environnement au 31 décembre 2003.

Documentation	
UNEP/GCSS.VIII/2	Etat de l'environnement : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/6	Rapport d'activité sur l'application des décisions du Conseil d'administration comme demandé par le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement à sa vingt-deuxième session : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/INF/2	Global Environment Outlook yearbook 2004: Note by the Executive Director
UNEP/GCSS.VIII/INF/3	Prevention and control of dust and sandstorms in north-east Asia: Note by the Executive Director
UNEP/GCSS.VIII/INF/9	Execution of the budget of the United Nations Environment Programme in the biennium 2002-2003: Note by the Executive Director

5. Résultats des réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement

12. Le Conseil/le Forum sera saisi du rapport du Directeur exécutif sur les résultats des grandes réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement (UNEP/GCSS.VIII/3). Le document traite des questions présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement formulées à l'issue des grandes réunions intergouvernementales qui se sont tenues aux niveaux mondial et régional depuis la fin de la vingt-deuxième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, durant la période allant de février 2003 au 31 décembre 2003. Il fait aussi le point sur les grandes réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement relativement à l'élaboration d'une approche stratégique à la gestion internationale des produits chimiques et la promotion de modes de consommation et de production durables.

Documentation	
UNEP/GCSS.VIII/3	Résultats des grandes réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/6	Rapport d'activité sur l'application des décisions du Conseil d'administration comme demandé par le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement à sa vingt-deuxième session : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/INF/7	Issues arising from the resolutions of the General Assembly at its fifty-eighth session that are of significance for the work programme of the United Nations Environment Programme: Note by the Executive Director

6. Suivi du Sommet mondial pour le développement durable : contribution du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la prochaine session de la Commission du développement durable

13. Pour fournir une base pour les discussions et également favoriser la concertation sur l'action à mener et mettre en exergue les questions préoccupant les gouvernements sur lesquelles seront appelés à se pencher les ministres et chefs de délégation durant les consultations ministérielles autour du thème « Eau, assainissement et établissements humains : dimension environnementale », le Directeur exécutif a établi un document de synthèse sur les questions relatives à l'eau, à l'assainissement et aux établissements humains (UNEP/GCSS.VIII/4). Il y a lieu de noter que le document UNEP/GCSS.VIII/6 contient également des informations sur les divers domaines d'activité entrant dans le cadre du suivi du Sommet mondial pour le développement durable. Le document d'information UNEP/GCSS.VIII/INF/5 présente les activités liées à l'eau menées par les organismes des Nations Unies, tandis que le document UNEP/GCSS.VIII/INF/10 contient des déclarations de membres de la société civile des régions de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique, de l'Europe, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Amérique du Nord, qui font part des résultats obtenus dans le cadre des préparatifs, dans les régions respectives, du cinquième Forum mondial de la société civile devant se tenir immédiatement avant la huitième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement. L'additif à ce document (UNEP/GCSS.VIII/INF/10/Add.1) contient les déclarations de membres de la société civile de la région de l'Asie de l'Ouest.

Documentation	
UNEP/GCSS.VIII/4	Documentation d'information pour les consultations au niveau ministériel : eau, assainissement et établissements humains : Document de synthèse présenté par le Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/6	Rapport d'activité sur l'application des décisions du Conseil d'administration comme demandé par le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement à sa vingt-deuxième session : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/INF/4	Financing wastewater collection and treatment in relation to the Millennium Development Goals and World Summit on Sustainable Development targets: Note by the Executive Director
UNEP/GCSS.VIII/INF/5	Addressing environmental aspects of the water agenda: activities of the United Nations system: contribution of the Environmental Management Group to the Governing Council/ Global Ministerial Environment Forum at its eighth special session and to the Commission on Sustainable Development at its twelfth session: Note by the Executive Director

UNEP/GCSS.VIII/INF/10/ Add.1	Regional civil society statements submitted to the eighth special session of the Governing Council/Global Ministerial Environment Forum: Note by the Executive Director
---------------------------------	---

7. Gouvernance internationale en matière d'environnement : mise en oeuvre des décisions de la septième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et du Sommet mondial pour le développement durable sur le rapport du Groupe intergouvernemental à composition non limitée de ministres ou de leurs représentants chargé de se pencher sur la gouvernance internationale en matière d'environnement

14. Le Conseil/le Forum sera saisi du rapport du Directeur exécutif sur les progrès réalisés dans l'application des décisions du Conseil d'administration concernant la gouvernance internationale en matière d'environnement (UNEP/GCSS.VIII/5). Le document rappelle brièvement les mesures qui ont été prises s'agissant de la gouvernance internationale en matière d'environnement comme demandé dans les décisions SS.VII/1 (Gouvernance internationale en matière d'environnement) et 22/17 I (Suivi de la résolution 57/251 de l'Assemblée générale (Rapport de la septième session extraordinaire du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement/du Forum ministériel mondial sur l'environnement)). Le document fait également le point sur la mise en œuvre de la décision 22/1 I A du Conseil d'administration sur le renforcement de la base scientifique du PNUE, comme demandé aux paragraphes 4 et 5 de la décision, qui est étayée par d'autres informations détaillées ayant trait à la synthèse des réponses concernant le renforcement de la base scientifique du PNUE et au rapport sur le processus de consultation intergouvernementale, qui figurent dans les documents UNEP/GCSS.VIII/5/Add.3 et Add.4 respectivement. Un cadre possible pour un plan stratégique intergouvernemental futur pour l'appui technologique et le renforcement des capacités, comme préconisé au paragraphe 6 de la décision 22/17 I, est esquissé dans le document UNEP/GCSS.VIII/5/Add.1. Le rapport sur les travaux du Groupe de la gestion de l'environnement est présenté dans le document UNEP/GCSS.VIII/5/Add.2.

Documentation

UNEP/GCSS.VIII/5	Aperçu du progrès de la gouvernance internationale en matière d'environnement : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/5/Add.1	Eléments d'un plan stratégique intergouvernemental pour l'appui technologique et le renforcement des capacités : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/5/Add.2	Rapport sur les travaux du Groupe de la gestion de l'environnement : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/5/Add.3	Synthèse des réponses concernant le renforcement de la base scientifique du PNUE : Rapport du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/5/Add.4	Conclusions et recommandations de la consultation intergouvernementale de la base scientifique du PNUE : Note du Directeur exécutif
UNEP/GCSS.VIII/INF/6	Synthesis of the views of Governments on the question of universal membership of the Governing Council/Global Ministerial Environment Forum: Note by the Executive Director
UNEP/GCSS.VIII/INF/8	Strengthening the scientific base of UNEP: Note by the Executive Director
UNEP/GCSS.VIII/INF/11	Issue paper on the question of universal membership of the Governing Council/Global Ministerial Environment Forum: Note by the Executive Director

- 8. Questions diverses**
- 9. Adoption du rapport**
- 10. Clôture de la session**

Annexe

Huitième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement, Jeju, 29-31 mars 2004

Calendrier provisoire des séances et des manifestations

Samedi 27 mars 2004

Matinée–après-midi

9 heures–16 heures, Salle Samda
Cinquième Forum mondial de la société civile

9 heures–17 h 30, Hôtel KAL, Jeju
Réunion sur le renforcement des capacités pour l'élaboration d'actions concertées à mener et la réalisation du développement durable

A partir de 19 heures
Réception

Dimanche 28 mars 2004

Matinée–après-midi

9 heures–18 heures, Salle Samda
Cinquième Forum mondial de la société civile

9 heures–17 h 30, Hôtel KAL, Jeju
Réunion sur le renforcement des capacités pour l'élaboration d'actions concertées à mener et la réalisation du développement durable

Après-midi

15 heures–16 heures, Salle Tamna
Consultations informelles avec les groupes régionaux

Soirée

18 heures, Salle réservée aux manifestations (Centre international de conférences, premier étage)
Exposition des technologies environnementales
Lancement des expositions organisées par la République de Corée

(Date et lieu à préciser)

Réunion du Bureau du Conseil d'administration

Lundi 29 mars 2004

Matinée

Plénière

10 heures–11 h 30

Point 1 : Ouverture de la session

- Allocution de bienvenue et propos liminaires du Président par intérim du Conseil d'administration
- Lecture d'un message de M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies
- Allocution de M. Klaus Töpfer, Directeur exécutif du PNUE
- Allocution du représentant du Gouvernement de la République de Corée
- Interlude culturel

Brève pause

Point 2 : Organisation des travaux de la session

Point 2 a) : Election du Président

Point 2 b) : Adoption de l'ordre du jour

Point 2 c) : Organisation des travaux de la session

Consultations ministérielles

Comité plénier

12 heures–13 heures, Salle Halla

Point 6 : Suivi du Sommet mondial pour le développement durable : contribution du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la prochaine session de la Commission du développement durable

Thème : Eau, assainissement et établissements humains : dimension environnementale

- Déclaration d'un représentant du cinquième Forum mondial de la société civile
- Déclaration d'un membre asiatique du Comité directeur du Groupe consultatif des jeunes
- Présentation du thème

(Animateur à préciser)

12 heures–13 heures, Salle Tamna

Point 4 : Evaluation, suivi et alerte rapide concernant l'état de l'environnement

Point 5 : Résultats des réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement

Point 7 : Gouvernance internationale d'environnement : mise en oeuvre des décisions de la septième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et du Sommet mondial pour le développement durable sur le rapport du Groupe intergouvernemental à composition non limitée de ministres ou de leurs représentants chargé de se pencher sur la gouvernance internationale en matière d'environnement.

- Election du Rapporteur
- Présentation par le secretariat

13 heures, Centre de presse (Centre international de conférences, troisième étage)
Conférence de presse

13 heures – 15 heures : Déjeuner

Salle réservée aux manifestations spéciales organisées par le PNUE (Centre international de conférences, premier étage)
Manifestation spéciale :
Transfert de technologies touchant à l'assainissement et à des modes de production et de consommation durables relatifs à l'eau

Après-midi

Consultations ministérielles

15 heures–19 heures, Salle Halla

Point 6 : Suivi du Sommet mondial pour le développement durable : contribution du PNUE à la prochaine session de la Commission du développement durable

Thème : Eau, assainissement et établissements humains : dimension environnementale

(Animateur à préciser)

Comité plénier

15 heures–18 heures, Salle Tamna

Point 4 : Evaluation, suivi et alerte rapide concernant l'état de l'environnement

Point 5 : Résultats des réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement

Point 7 : Gouvernance internationale en matière d'environnement : mise en œuvre des décisions de la septième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et du Sommet mondial pour le développement durable sur le rapport du Groupe intergouvernemental à composition non limitée de ministres ou de leurs représentants chargé de se pencher sur la gouvernance internationale en matière d'environnement

Soirée

19 h 30, Cafétéria du Centre international de conférences (cinquième étage)
Réception offerte par le Président du Conseil d'administration et le Directeur exécutif

Mardi 30 mars 2004

Matinée

Consultations ministérielles

9 heures–13 heures, Salle Halla

Point 6 : Suivi du Sommet mondial pour le développement durable : contribution du PNUE à la prochaine session de la Commission du développement durable

Thème : Eau, assainissement et établissements humains : dimension environnementale

(Animateur à préciser)

Comité plénier

10 heures–13 heures, Salle Tamna

Point 4 : Evaluation, suivi et alerte rapide concernant l'état de l'environnement

Point 5 : Résultats des réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement

Point 7 : Gouvernance internationale en matière d'environnement : mise en œuvre des décisions [...] sur le rapport du Groupe intergouvernemental à composition non limitée de ministres ou de leurs représentants chargé de se pencher sur la gouvernance internationale en matière d'environnement

13 heures– 15 heures : Déjeuner

Salle réservée aux manifestations spéciales organisées par le PNUE (Centre international de conférences, premier étage)

Manifestation spéciale :

Les femmes, l'eau et l'assainissement

Après-midi

Consultations ministérielles

15 heures–19 heures

Point 6 : Suivi du Sommet mondial pour le développement durable : contribution du PNUE à la prochaine session de la Commission du développement durable

Thème : Eau, assainissement et établissements humains : dimension environnementale

(Animateur à préciser)

Comité plénier

15 heures–18 heures

Point 4 : Evaluation, suivi et alerte rapide concernant l'état de l'environnement

Point 5 : Résultats des réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement

Point 7 : Gouvernance internationale en matière d'environnement : mise en œuvre des décisions [...] sur le rapport du Groupe intergouvernemental à composition non limitée de ministres ou de leurs représentants chargé de se pencher sur la gouvernance internationale en matière d'environnement

- Adoption du rapport et des conclusions des travaux du Comité

Soirée

19 heures, Salle réservée aux manifestations spéciales organisées par le PNUE (Centre international de conférences, premier étage)

Manifestation spéciale :

Le PNUE et la situation des petits Etats insulaires en développement au-delà de 2004

Mercredi 31 mars 2004

Matinée

Consultations ministérielles/plénière

9 heures–13 heures, Salle Halla

- Rapport du Président sur les résultats des discussions tenues dans le cadre des tables rondes, y compris les recommandations en vue de la douzième session de la Commission du développement durable et du PNUE
- Adoption du rapport du Comité plénier

13 heures–15 heures : Déjeuner

Salle réservée aux manifestations spéciales organisées par le PNUE (Centre international de conférences, premier étage)

Manifestation spéciale :
Poussières et tempêtes de sable

Après-midi

Plénière

15 heures–18 heures

Point 3 : Vérification des pouvoirs des représentants

Point 8 : Questions diverses

Point 9 : Adoption du rapport

Point 10 : Clôture de la session

Cérémonie de clôture

- Interlude culturel
- Allocution de clôture prononcée par M. Klaus Töpfer, Directeur exécutif du PNUE
- Allocution de clôture prononcée par le Président du Conseil d'administration

Centre de presse (Centre international de conférences, troisième étage)

Conférence de presse

Judi 1er avril 2004

Matinée–après-midi

Excursion sur le terrain organisée autour du thème «Eau, assainissement et établissements humains »

Le Gouvernement de la République de Corée prévoit notamment le programme ci-après d'activités sur le terrain :

- Observation pratique de la gestion écologique de Jeju I (usine d'incinération de Jeju)
- Observation pratique de la gestion écologique de Jeju II (station d'évacuation des eaux usées)
- Ascension du Mont Halla
- Visite des plantations de thé et des forêts
- Visite des points d'eau et des populations villageoises